

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothèse :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

Le radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Information	: contact@mupras.com
en charge	: pec@mupras.com
ésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

La mutuelle garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles.

Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1010

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HAMSI

ARD ABDELLAH NANE

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 06 46 11 25 62

Total des frais engagés : 390 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 03 / 03 / 2003

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Affection osseuse

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03/03/20	C	1	Gretend	

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE SIDI MABROUK BP 2805 93126 GENnevilliers Tél. 01 47 43 52 52 Fax 01 47 43 52 53 Site Internet : www.sidi-mabrouk.com	13/03/2010	151,20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MÉDICAUX						
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	D
00000000	00000000
25533414	21433553

(Création, remont, adjonction)

CŒFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT
D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT
DES TRAVAIL

MONTANTS
DES COINCS

DATE DU
PP/18



CENTRE D'OPHTALMOLOGIE DE CASABLANCA

Docteur Nezha MIYARA

Docteur Abderrahmane RAISS

Lauréats de l'Université Libre de Bruxelles

Dr. Abderrahmane RAISS

Chirurgie de la Cataracte par Phacoémulsification

Chirurgie de la Myopie, Astigmatisme, Hypermétropie,

Presbytie (Laser - Implant)

الدكتور الرايس عبد الرحمن

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون

جراحة المياه البيضاء (الجلالة)

علاج قصر البصر بالليزر أو العدسة

Casablanca, le

3/1/2006

Habib Hachem

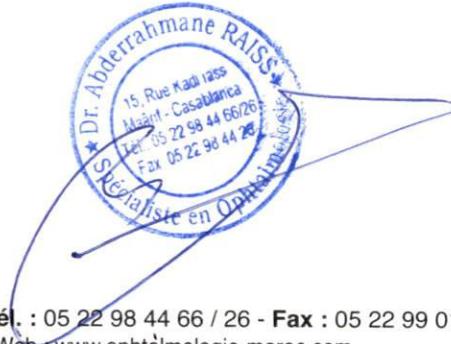
Dr. Driss Kadi Lass

15/1/20

1 gouttes x 4



10/1/2006



15, Rue Kadi lass - Maârif - 20100 CASABLANCA - Tel. : 05 22 98 44 66 / 26 - Fax : 05 22 99 01 84

E-mail : drraiss@ ophtalmologie-maroc.com - Web : www.ophtalmologie-maroc.com

Prenez rendez-vous par E-mail : contact@ophtalmologie-maroc.com - ICE : 001602596000056



CENTRE D'OPHTALMOLOGIE DE CASABLANCA

Docteur Nezha MIYARA Docteur Abderrahmane RAISS
Lauréats de l'Université Libre de Bruxelles

Dr. Abderrahmane RAISS

Chirurgie de la Cataracte
par Phacoémulsification
Chirurgie de la Myopie, Astigmatisme
Hypermétropie, Presbytie (Laser - Implant)

الدكتور الرئيس عبد الرحمن

اختصاصي في أمراض وجراحة العيون

جراحة المياه البيضاء (الجلالة)

علاج قصر البصر بالليزر أو العدسة

Casablanca le 03/03/2020

SOINS POST-OPÉATOIRES DE MIFTAH MALIKA

- ✓ 800 • **1 boite PHYLARM** Se laver les paupières avec compresse stérile matin et soir.

- ✓ 1500 • **1 boites compresse stérile**

- ✓ 3030 • **ICOMB** Collyre une goutte 5 fois par jour pendant une semaine puis une goutte 3 fois par jour pendant une semaine.
Ce traitement doit être arrêté progressivement.

- ✓ 1800x2 • **INDOCOLLYRE** 1 goutte 4 fois par jour pendant 2 mois.

- ✓ 11600 • **DIAMOX 250 mg** 1 comprimé si douleur avec
sirop potassium KCL 1 cuillère.

✓ 24430 Ce traitement ne doit pas être arrêté sans avis médical

PRECAUTIONS :

- ne pas frotter l'œil opéré.
- ne pas faire d'efforts excessifs.
- En cas de larmoiement vous devez utiliser chaque fois un nouveau mouchoir en papier (pas de mouchoir en tissu !) ou une nouvelle compresse stérile.

Examen de contrôle : cf. carte ci-jointe.



Dr. Abderrahmane RAISS
Spécialiste en Ophtalmologie
15, Rue Cadi Iass Maârif - Casablanca
Tél: 0522 98 44 66 / 26 - Fax: 0522 99 01 84

PhyLar

HER MEDIC
PPC
83.00 DHS

**Solution ophtalmique stérile et isotonique
d'irrigation oculaire sans agent conservateur**

NOTICE D'INFORMATION PRODUIT

IDENTIFICATION ET DÉNOMINATION

PHYLARM

Solution ophtalmique stérile pour l'irrigation de la surface oculaire.

COMPOSITION

Chlorure de sodium.....0,090 g.
Borate de sodium.....0,002 g.
Acide borique.....0,027 g.
Eau purifiée q.s.p.....10 ml.

FORME ET CONTENU EN VOLUME

Il s'agit d'une solution ophtalmique stérile pour l'irrigation directe de la surface oculaire et des paupières.

La voie d'administration est oculaire externe.

PHYLARM est présenté en récipient unidose de 10 ml et de 2 ml.

MODE D'ACTION

PHYLARM est une solution ophtalmique stérile, isotonique et sans conservateur destinée au traitement symptomatique des irritations de la surface oculaire.

Les caractéristiques physico-chimiques de PHYLARM sont très proches de celles de la phase aqueuse du film lacrymal ce qui permet une très bonne efficacité et sécurité d'emploi :

- Le pH 7.4 physiologique de PHYLARM favorise l'action du lysozyme des larmes.
- PHYLARM est iso-osmolaire aux larmes (335 mOsm./Kg).
- L'absence de conservateur et d'antiseptique élimine tout risque d'allergie et de cytotoxicité potentielles.

La présentation en récipient unidose garantit la stérilité, la sécurité et l'efficacité du produit pour chaque utilisation.

PHYLARM assure une humidification maximale et continue des muqueuses de

Cap Var - 06700

Saint-Etienne du Var - FRANCE

Steripharma
PPC:151.20 dh

entivement!

PPV : 30 DH 30


6281200h00449

Tobramycine 3 mg (0,3%) et dexaméthasone

Suspension oph.

DESCRIPTION :

Chaque ml d'Icomb® contient :

Principe actif : Tobramycine 3 mg (0,3%) et dexaméthasone 1 mg (0,1%). Agent conservateur : benzalkonium 0,06 mg (0,006%).

12500798-01

PROPRIETES:

La dexaméthasone est un corticostéroïde synthétique, aux propriétés anti-inflammatoires. Il est 25 fois plus puissant que l'hydrocortisone. La Tobramycine est un antibiotique aminoglycoside puissant contre de nombreuses souches de bactéries à gram-négatif, y compris le bacille pyocyanique.

INDICATIONS:

Pour le traitement des affections de l'œil sensibles aux stéroïdes et où un traitement par antibiotique prophylactique est aussi requis, après l'exclusion de la présence de maladies fongiques et virales.

La dexaméthazone en suspension est indiquée dans les états inflammatoires de la conjonctive palpébrale et bulbaire, la cornée et le segment antérieur du globe oculaire. Elle est aussi indiquée dans l'uvéite antérieure, les lésions cornéennes dues à des brûlures chimiques, thermiques ou de radiations, ou à une pénétration de corps étrangers. La gestion postopératoire de la cataracte, glaucome et strabisme.

La Tobramycine est active sur les bactéries pathogènes oculaires suivantes: Staphylococcies, y compris S. aureus et S. Epidermidis y compris les souches résistantes à la pénicilline. Streptococcies, y compris certains du groupe des espèces beta-hémolytiques, certaines espèces non hémolytiques, et le pneumocoque, bacille pyocyanique, colibacille, klebsiellles, entérobactérie aérogènes, Proteus mirabilis, morganella morganii, la plupart des souches de proteus vulgaris, haemophilus influenzae et H. aegyptius, moraxella lacunata, acinetobacter calcoaceticus et certaines espèces de neisseria.

MISE EN GARDE :

